

Mouvement social

LA CHAUX-DE-FOND. – la semaine dernière est venue devant le tribunal de La Chaux-de-Fonds l'affaire de l'anarchiste H. E. Droz, accusé d'avoir, dans la nuit du 28 février au 1^{er} mars dernier, apposé des placards anarchistes en différents endroits de la ville. Il n'avait pas d'avocat et s'est défendu lui-même. Mais cette défense, qui a duré deux heures, a été du commencement à la fin une attaque splendide dirigée contre l'organisation actuelle, la magistrature, la police et tout ce qui sert de bouclier aux bourgeois. Doué d'une intelligence et d'une instruction hors ligne, il a frappé en maître. Coût : six mois de prison, sans compter deux mois de prévention.

Nicolet